

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 133 (2007)
Heft: 13-14: Le chantier permanent

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTRIBUTIONS DE LA SIA AUX CONSULTATIONS PARLEMENTAIRES 2007

En sa qualité de réseau de compétences pour la construction, les équipements techniques et l'environnement, la **sia** est un interlocuteur reconnu dans les dossiers sociopolitiques et économiques touchant ces domaines. Les hauts responsables de la Société qui sont intervenus en son nom lors des consultations parlementaires du 12 juin dernier l'ont à nouveau démontré. La contribution de la **sia** au débat sur l'efficience énergétique, ainsi que ses critiques concernant l'état actuel de la formation ont retenu toute l'attention des conseillers nationaux et conseillers aux États présents.

S'il fallait se passer du domaine bâti et de ses concepteurs, le pays serait paralysé. La valeur de remplacement du patrimoine construit en Suisse s'élève à 2 500 milliards de francs, tandis qu'en valeurs annuelles, le volume construit se monte à 46 milliards et les dépenses d'équipement à 55 milliards. Autrement dit, les responsables des études dans le bâtiment, les infrastructures et l'environnement déterminent des investissements équivalant à près d'un quart du produit national brut. Allié aux standards élevés des infrastructures, leur travail constitue l'épine dorsale de l'économie suisse et lui confère un avantage concurrentiel notable. Cela étant, sous peine de dilapider ces avantages, un renouvellement important desdites infrastructures – surtout en matière de transports et d'énergie – doit être entrepris. Par ailleurs, une baisse perceptible du niveau de qualification des jeunes architectes et ingénieurs a été relevée comme un problème supplémentaire par Daniel Kündig, président de la **sia**, et Eric Mosimann, secrétaire général, accompagnés des membres de la direction, Alfred Hagman et Pierre

Henri Schmutz. Or il importe que cela change, car ingénieurs et architectes sont toujours appelés à assumer des responsabilités décisives pour l'avenir.

Efficience énergétique

A l'ordre du jour de l'actuelle session parlementaire, les motions « Amélioration du report sur les loyers du coût des mesures favorisant une utilisation rationnelle de l'énergie dans le bâtiment » et « Meilleure utilisation de l'énergie. Contrats de prestations » sont toutes deux soutenues par la **sia**. Partageant sur ce point l'opinion du Conseil fédéral, la **sia** estime qu'une efficience énergétique accrue constitue l'option primordiale pour garantir notre approvisionnement. Bâtiments et infrastructures sont en effet de gros consommateurs d'énergie et le secteur immobilier recèle à lui seul un potentiel d'amélioration des rendements de 50%. Des mesures coordonnées impliquant la Confédération, les cantons et les milieux économiques sont maintenant nécessaires, sous forme d'incitations financières et d'une information convaincante. La **sia** y contribue en poursuivant le développement de ses normes techniques concernant l'énergie, en diffusant les connaissances, ainsi qu'en améliorant la comparabilité des solutions disponibles par le biais de son certificat énergétique pour les bâtiments.

Profils de qualification lacunaires

La **sia** soutient l'accroissement de 6 pourcent par an des moyens consacrés à la formation que préconise le Conseil fédéral. Elle insiste également sur l'objectif stratégique consistant à en garantir et renforcer la qualité. Aux yeux de la **sia**, les lacunes qui apparaissent actuellement quant au niveau de formation des ingénieurs et des

architectes doivent aussi être imputées à la réforme dite de Bologne, car l'écart entre les qualifications qu'offre la relève et les compétences dont l'économie a besoin se creuse de plus en plus. Le succès et la capacité d'innovation des entreprises reposent en effet sur des collaborateurs spécialisés aussi bien au niveau de l'exécution (apprentissage), que des développements techniques (Hautes écoles spécialisées) et scientifiques (EPF et universités). Or tel qu'il est postulé dans le message aux chambres sur la formation, la recherche et l'innovation, l'objectif prioritaire consistant à ménager des passerelles aussi ouvertes que possible entre les filières contredit cette différenciation entre les divers types de formation. Dans le domaine universitaire en particulier, les plans d'étude actuels font que les qualifications des diplômés ne correspondent plus aux besoins du marché. Une problématique qui n'est certes pas nouvelle.

Conseil des EPF

La requête de la **sia** pour une modification de la composition du conseil des EPF s'inscrit dans une perspective analogue. A l'occasion des entretiens menés en début d'année avec cet organe sur le thème des ingénieurs pour la Suisse d'aujourd'hui et de demain, la **sia** a expressément insisté sur le défaut inhérent à sa composition unilatérale: si l'on excepte deux ingénieries chimistes, l'ingénierie et l'architecture n'y sont pas représentées. Il n'est pas envisageable que des spécialités techniques de premier plan s'en trouvent écartées et n'aient donc plus voix au chapitre sur le plan stratégique. C'est pourquoi la **sia** demande que la composition du conseil soit repensée en vue de sa réélection en 2008.

La **sia** se préoccupe en outre – et elle n'est pas la seule – de l'absence de

Fig. 1- : Bâtiment officiel primé : m. a. x.
Museo, Chiasso (Photo SIA TI)



Fig. 2- : Construction privée primée : Casa
Pedrozzi, Pregassona (Photo SIA TI)



coordination et de direction marquant les présentations d'architecture et d'ingénierie civile suisses à l'étranger. Qu'il s'agisse d'une exposition universelle ou d'une biennale d'architecture, on désigne en général directement un commissaire chargé de diffuser les réussites de l'art de bâtir helvétique. Cela peut certes se traduire par des expositions personnelles très intéressantes, mais qui ne sont guère représentatives. Militant pour un renouvellement des habitudes dans ce domaine, la **sia** souhaite la création d'une véritable organisation de promotion hors des frontières de l'architecture et de l'ingénierie suisses – qui constituent aussi des biens d'exportation non négligeables.

Marchés publics

La **sia** n'est pas satisfaite de la tournure que prend la révision en cours de la loi fédérale sur les marchés publics (voir *TRACÉS* no.10 du 6 juin 2007, p.37). Malgré l'engagement déclaré de la Confédération et des cantons en faveur d'une harmonisation des règles d'adjudication, le projet actuel présente des exceptions de taille et il semble susciter des objections fondamentales auprès d'une majorité de cantons. Aux yeux de la **sia**, une réglementation unifiée des marchés publics pour les besoins des collectivités est une nécessité absolue, d'autant que les différentes langues nationales en segmentent déjà l'attribution dans les faits. Toute autre solution serait irresponsable en matière d'économie publique. L'autre préoccupation majeure concerne la définition adéquate des prestations de nature idéelle ou intellectuelle fournies par les concepteurs et projeteurs. Soit une exigence revendiquée depuis longtemps, dont le projet ne tient pas davantage compte.

Thomas Müller, responsable RP/
Communication SIA

SIA TICINO : PRIX D'ARCHITECTURE 2007

La section tessinoise de la **sia** a lancé une distinction d'architecture portant sur les projets réalisés durant les années 2003 à 2006 dans la partie italophone de la Suisse. Outre la qualité des réalisations elles-mêmes, les critères de jugement incluaient celle de la collaboration instaurée entre maîtres de l'ouvrage et concepteurs. Par le biais de ce Prix, la **sia** Tessin souhaite promouvoir des résultats exemplaires et familiariser les futurs maîtres de l'ouvrage avec la culture architecturale. Il s'agit là de la deuxième édition d'une distinction déjà attribuée en 2003.

Existant grâce au soutien de la Ville de Bellinzona et de l'Académie d'architecture de Mendrisio, le Prix a été décerné par un jury placé sous la présidence de Monica Duca Widmer, ingénierie à Lugano, et constitué des membres suivants: les architectes Rita Wagner, Viège; Stéphane de Montmollin, Bâle et Andrea Deplazes, professeur à Zurich; l'architecte portugais Francisco Aires Mateus, ainsi que l'historien de l'art Stanislaus von Moos, Lucerne. Sur les 43 dossiers reçus, la majorité concernaient des villas individuelles, tandis que le nombre de logements collectifs, de réalisations urbaines ou d'ensembles construits est demeuré relativement modeste. Le jury a primé une résidence privée et un bâtiment officiel, et distingué quatre autres projets. Cinq dossiers supplémentaires ont reçu une mention.

Les réalisations primées

Le musée m. a. x. à Chiasso représente une intervention rationnelle clairifiant le bâti existant. Son architecture répond entièrement aux besoins de la présentation d'œuvres graphiques. L'ouvrage constitue un nouveau repère central dans son contexte urbain.

La Casa Pedrozzi à Pregassona se distingue par la lisibilité de sa conception. Les ouvertures en reflètent la vie intérieure et instaurent le dialogue avec l'environnement.

Palmarès

Bâtiment officiel primé
m. a. x. Museo, Chiasso
Maître de l'ouvrage : Fondation Max Huber
Kono, Chiasso
Projet : Durisch + Noll, Lugano

Construction privée primée
Casa Pedrozzi, Pregassona
Maîtres de l'ouvrage : Silva et Raffaele
Pedrozzi, Pregassona
Projet : Martino Pedrozzi, Pregassona

Distinctions
Casa Solari Bellini, Gandria
Maîtres de l'ouvrage : Francesca Solari et
Giorgio Bellini, Gandria
Projet : Edy Quaglia, Lugano

Maison de vacances à Brione (Minusio)
Maîtres de l'ouvrage : Beda Oskar Küng,
Elisabeth Wenger Küng, Wil
Projet : Markus Wespi et Jérôme de Meuron,
Caviano

Casa Le terrazze, Lugano
Maîtres de l'ouvrage : Rossana Cardani,
Giovanni Vergani, Lugano
Projet : Giraudi & Wettstein, Lugano

Maître de l'ouvrage : Fondation Casa dell'Accademia, Mendrisio
Projet : Barchi e Kónz Molo, Lugano

Mentions
Michele Arnaboldi, Locarno; Pietro
Boschetti, Lugano; Giacomo et Ricarda
Guidotti, Monte Carasso; ainsi que Baserga
Mozzetti Architetti, Minusio pour deux
projets

UN OBJECTIF – DEUX CULTURES Rapport annuel de la SEATU, éditrice de *TEC21* et *TRACÉS*

2006 fut une année riche en événements et, à maints égards, en succès pour la Société des éditions des associations techniques universitaires (SEATU). Des choix décisifs ont été opérés aussi bien pour les revues que pour le patrimoine éditorial de la **sia**. 42 numéros réguliers en allemand, 22 en français, et une série de cahiers spéciaux témoignent à la fois d'un niveau journalistique élevé et d'un accroissement

ment du volume de publication. Quant aux collaborations entre les rédactions, les auteurs, les conseils éditoriaux, l'éditeur, la **sia**, l'imprimeur et la régie d'annonces, elles ont bénéficié d'un climat d'émulation et de confiance.

Au niveau financier, le bénéfice opérationnel de la SEATU pour l'année 2006 est nettement plus élevé que celui de l'exercice précédent. En raison des divers investissements consentis, ainsi que du rabais de volume contractuellement accordé à la **sia** pour un résultat opérationnel supérieur à la moyenne, le bénéfice inscrit au bilan s'établit toutefois au-dessous du chiffre de 2005.

Ce bénéfice opérationnel reflète d'abord l'évolution conjoncturelle, qui s'est traduite par une forte augmentation des offres d'emplois dans *TEC21*. S'y ajoute la forte compression des coûts obtenue par l'attribution des mandats d'impression à une seule et même imprimerie, ce qui constitue une première dans l'histoire des revues. Cela a enfin permis à *TRACÉS* de boucler 2006 dans les chiffres noirs, ce qui est aussi réjouissant que stimulant pour de futurs développements.

Les deux rédactions ont brillamment relevé les défis liés à la notable augmentation du nombre de pages publiées, élaborant de surcroît diverses prestations annexes, qui ont également contribué aux bons résultats qualitatifs et financiers évoqués ci-dessus. On citera notamment la nouvelle édition de « Servons-nous du mot juste », ainsi que le dossier consacré aux réalisations immobilières des banques *Raiffeisen*. *TEC21* comme *TRACÉS* ont consolidé et continué à développer la qualité de leurs contenus. De nombreux numéros se sont distingués par leur approche interdisciplinaire de sujets d'actualité intéressants, abordés sous un angle rédactionnel original assorti de choix

iconographiques remarquables. Et comme la plupart des thèmes traités par chaque rédaction ont une pertinence nationale, la collaboration et les échanges entre les deux équipes ont été poursuivis.

Sur les plans marketing et stratégie, la mise en œuvre du catalogue de mesures établi sous la devise « Un objectif – deux cultures » a rapidement progressé en 2006. La conjoncture favorable a permis d'accélérer les investissements envisagés pour la gestion des abonnements et la recherche de nouveaux abonnés, la nouvelle maquette de *TEC21*, la digitalisation des fonds d'archives des revues sous l'égide du projet « Mémoire du bâti en Suisse », la participation à la nouvelle Fondation de recherche sur les concours d'étude, ainsi que la présence de la SEATU à la Swissbau 2007.

Mené en partenariat avec la bibliothèque de l'EPFZ et le consortium des bibliothèques universitaires suisses, le projet de « Mémoire du bâti en Suisse » a connu un développement accéléré extrêmement positif. Dans le cadre de ce projet pilote, avec la gracieuse mise à disposition de ses droits comme éditeur, la SEATU avait défini trois conditions principales: un accès gratuit aux données pour tous, le respect d'un délai de six mois avant la mise en ligne des articles parus dans leur version papier et la préservation de ses futures archives électroniques. L'objectif est de garantir un accès simple et efficace à un fonds précieux pour l'histoire du patrimoine bâti, afin d'en faire un outil d'information et de travail essentiel à l'intention des ingénieurs, des architectes et des historiens notamment. Assortie d'un moteur de recherche textuelle, la mise en ligne des quelque 130 collections annuelles – soit environ 400 000 pages de texte en comptant la publicité – a en grande partie pu

être réalisée à temps pour la Swissbau 2007. L'embellie conjoncturelle a encore contribué à une approche confiante des coûts liés au projet, qui a en effet rapidement trouvé des sources de financement grâce à la publicité sur son portail d'accès Internet.

Lancé fin 2005, le renouvellement de la maquette de *TEC21* s'est déroulé en plusieurs étapes qui ont abouti à la fin de l'année, assurant la parution de la revue sous sa nouvelle forme dès janvier 2007. Ce sont finalement les options identitaires, le parti d'authenticité et les choix graphiques plus contemporains proposés par l'agence zurichoise du bureau Integral Ruedi Baur qui ont emporté l'adhésion. Du point de vue de la gestion d'entreprise, cette importante mutation, dont on sait d'expérience qu'elle appellera une période d'adaptation et d'ajustements, intervient au moment judicieux, soit dans un contexte de haute conjoncture économique.

Pour la planification de chaque numéro – et afin de lisser les fluctuations toujours plus grandes de la pagination et donc de l'offre rédactionnelle dans *TEC21* notamment –, les volumes publicitaires acquis ont été découplés de ceux des cahiers particuliers au profit d'un budget annuel global. Contre toute attente, cette solution n'a pas engendré de risques économiques accrus, elle s'est au contraire avérée très pratique et favorable au maintien de la qualité.

En ce qui concerne le personnel de la rédaction de *TEC21*, certaines mutations ont été motivées par les changements dus aux méthodes de production du nouvel imprimeur, tandis que les compétences rédactionnelles se sont notamment étoffées avec l'engagement de deux ingénieurs civils femmes, ce qui constitue une autre première dans l'histoire des revues. Quant au

parc informatique, il a été réorganisé avec succès, ce qui s'est déjà traduit par des économies en fin d'année.

Les impulsions émanant des conseils rédactionnels de *TEC21* et de *TRACÉS* ont à nouveau été appréciées en 2006, leurs membres fournissant aux rédactions comme à l'éditeur un point de vue extérieur affûté, assorti de critiques motivantes, de débats et d'informations.

Sur le front des abonnements, la tendance qui a prévalu ces dernières années – soit l'augmentation des abonnés collectifs **sia** et la perte d'abonnés individuels avec des chiffres globaux stabilisés à 11 000 pour *TEC21* et 4 300 pour *TRACÉS* – a pu être positivement influencée, la réduction des abonnements individuels étant contenue par une gestion active et une offre d'abonnement à l'essai intéressante.

C'est avec consternation que les membres du conseil d'administration ont dû prendre acte, en début d'année, du soudain décès de leur estimé collègue Gerold Spahn, qui y représentait l'organisation faîtière des diplômés EPF depuis 22 ans. Lors de l'assemblée générale, le Dr Peter Brunner, directeur

de cette organisation, a été élu pour lui succéder.

Le conseil d'administration remercie tous les intervenants concernés de leurs efforts et de leur constant engagement au profit de la pérennité et du maintien de la qualité de ses revues spécialisées, en réitérant sa conviction qu'elles apportent une contribution culturelle indispensable au domaine de la construction et des techniques en Suisse.

Le conseil d'administration de la SEATU, Zurich, le 25 mars 2007

NOUVELLE COLLABORATRICE AU SEIN DE LA RÉDACTION DE TRACÉS

Depuis le 1^{er} juillet, la rédaction de *TRACÉS* a la joie d'accueillir une nouvelle collaboratrice, Madame Caroline Dionne, originaire du Canada, titulaire d'un doctorat en histoire et théorie de l'architecture de l'Université McGill de Montréal. Parfaitement bilingue français/anglais, elle est en outre au bénéfice d'une excellente maîtrise des outils d'édition presse, puisqu'elle fut co-éditrice de la monographie consacrée au bureau Richter & Dahl Rocha architectes,

récemment publié par les éditions *Birkhäuser*.

Sa signature est sans doute déjà devenue familière aux lecteurs de *TRACÉS*. Au cours de ces derniers mois en effet, elle a rédigé plusieurs textes et traductions pour la revue en tant que collaboratrice externe. A cette occasion, elle a démontré sa polyvalence en traitant de thèmes touchant à l'architecture, aux infrastructures du génie civil ou à la science des matériaux.

Le conseil d'administration de la SEATU lui souhaite la bienvenue au sein de la rédaction de *TRACÉS*, où elle exercera les fonctions de rédactrice et d'éditrice.

Rita Schiess
Présidente du conseil d'administration
de la SEATU



Lutte contre les nuisances sonores

ÉCRANS ANTIBRUIT - REVÉTEMENTS ABSORBANTS
CONCEPT ET REALISATION

UTILISATION:

Parois antibruit:

Routes - autoroutes - voies ferrées - aéroports - stands de tir

Revêtements absorbants:

Ouvrages existants - assainissement de locaux industriels, etc.



E.A.R.A. S.A.

Case postale 33
1607 Palézieux

Tél. 021 908 08 53
Fax 021 908 08 50

FABRICATION ET POSE D'ARTICLES EN BOIS POUR LE JARDIN

- Clôtures - pergolas - tables et bancs - caillebotis
- Fourniture de tous bois imprégnés en autoclave

ENGINS POUR PLACES DE JEUX LUDORIL

Bois RIL SA

1607 Palézieux
Tél. 021 908 08 58
Fax 021 908 08 50
www.bois-ril.ch
E-mail: contact@bois-ril.ch

RIL
bois sa